

Entreprendre, ce n'est pas facile

Paul Lhotellier, président du Groupement des Entrepreneurs des Régions Dieppe Eu Le Tréport propose régulièrement de visiter l'entreprise d'un des membres, ce qui permet de mieux se connaître. Récemment c'est un jeune logisticien qui a accueilli dans ses locaux dieppois de nombreux membres du Gerdet.

Bruno Béliard a 44 ans. Durant neuf ans il fut directeur commercial d'un groupe britannique de transport. Ayant acquis une grande expérience dans les domaines de la logistique et des flux commerciaux entre la France et l'Angleterre. Alors une idée lui est venue. Pourquoi ne pas créer sa propre entreprise sur la région dieppoise, à proximité immédiate du lien transmanche Dieppe-Newhaven. Il franchit le pas et le 2 juillet 2001 naissait EURO CHANNEL LOGISTICS.

M. Béliard présente sa société, spécialisée dans la logistique, l'entreposage, la gestion de commandes, les transports nationaux et internationaux.

Son créneau en transport consiste à traiter les flux en lots partiels.

Dans des locaux spécifiques et dédiés par activité, Bruno Béliard consolide les lots de groupage puis en assure le transport jusqu'à leur destination finale.

Il possède 10 tracteurs routiers, 13 remorques, 2 porteurs à hayon et emploie 7 chauffeurs internationaux et 2 chauffeurs



nationaux. Après avoir débuté avec 6 salariés Euro Channel Logistics emploie actuellement 17 salariés.

Pour parvenir à ce résultat, les choses n'ont pas été simples et avec beaucoup de sérieux Bruno Béliard a détaillé les obstacles qu'il a dû franchir. Citons la méfiance des banquiers, la difficulté de recruter, le combat contre les administrations, le piège des assurances, la complexité de la législation sociale, le manque d'outils de gestion et de tableau de bord. On le voit, les difficultés ne sont pas toutes liées à l'activité économique. Bruno Béliard avait confiance dans son projet, et c'était après tout son projet. Certains problèmes rencontrés feraient un bon scénario de film burlesque. Mais malheureusement ce n'est pas du cinéma ; c'est la réalité. Un seul exemple :

Afin d'obtenir son K BIS, le greffe du tribunal de commerce

réclamait à Bruno Béliard son enregistrement à l'exercice du métier de transporteur auprès de la DRE!

Dans le même temps, afin d'obtenir son enregistrement à l'exercice du métier de transporteur, la DRE réclamait à Bruno Béliard son K Bis !!!!!

Bruno Béliard rendit un hommage tout particulier à son père qui l'aide à développer son entreprise. Est-il spécialiste de logistique ? Non, il est conseiller de gestion en agriculture à la retraite ! Comme quoi un peu de bon sens paysan n'a jamais fait de mal dans une entreprise !

Bruno Béliard a divers projets pour améliorer la structure et les résultats de son entreprise. Il reste confiant dans l'avenir, sûr que des petites et moyennes structures ont tout-à-fait leur place au côté des grands noms du transport, qui ne peuvent apporter la même souplesse et la même réactivité.